Déclaration sur la préoccupation croissante de la communauté internationale concernant l'exploitation de la bile d'ours en Chine

2006/2016(DCE) - 17/01/2006 - Déclaration écrite

Le Parlement européen a adopté une déclaration sur la préoccupation croissante de la communauté internationale concernant l'exploitation de la bile d'ours en Chine.

Sachant que 7.002 ours du Tibet (ours à collier) sont actuellement élevés pour leur bile en Chine et que cette espèce est en danger et relevant par ailleurs le fait que de nouvelles méthodes dites "humaines" sont utilisées pour extraire la bile et causent d'horribles souffrances aux ours dans les fermes d'élevage chinoises, le Parlement appelle la Chine à **interdire immédiatement** et à travers tout le pays, **l'élevage d'ours** dans les fermes et à fixer une date limite pour la cessation de cette activité. Il demande à la Chine de prendre en considération cette grave préoccupation à l'approche des Jeux olympiques de 2008 à Pékin.

Parallèlement, le Parlement salue l'action du gouvernement chinois, qui, depuis 2000 a fermé plus de 40 fermes d'élevage d'ours et confié 188 ours aux soins de la Fondation des animaux d'Asie (AAF).

Il demande à la Chine en concertation avec la Fondation, d'accélérer la fermeture de toutes les fermes d'élevage d'ours grâce à des programmes *ad hoc*.

Le Parlement demande également une coopération avec l’AAF pour l'élaboration de programmes d'éducation de grande envergure visant à dissuader les consommateurs d'utiliser de la bile d'ours.